

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 3 avril 2013

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le mercredi 3 avril 2013 à 20h30 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 25 mars 2013.

Absents excusés et représentés : C.BLAISE, P.ROUX et M. CARQUIGNY ayant donné respectivement pouvoir à Agnès LAPLAZA, Yvan GUIGNOT et Laurent GARCIA.

Absents ni excusés ni représentés : Eudes POULNOT et Bruno DIETRE.

Secrétaire de séance : Colette CHAPUIS.

Administration : Françoise VAUCHEY

Le compte-rendu de la séance du 12 mars 2013 est adopté à l'unanimité.

VOTE des TAUX des 3 IMPOTS LOCAUX : le Conseil municipal a tenu, une nouvelle fois, à ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune. Les taux 2013 seront donc les suivants :

- taxe d'habitation : 5.04 %
- foncier bâti : 12.95 %
- foncier non bâti : 28.06 %

BUDGET PRIMITIF 2013 : le projet de budget élaboré par la commission des finances est détaillé ligne par ligne ; ce budget 2013 adopté à l'unanimité s'élève à :

- en FONCTIONNEMENT à 412 463 € en dépenses et recettes, ce qui dégage un virement à la section d'investissement d'un montant de 100 771 €
- en INVESTISSEMENT à 124 861 € en dépenses et recettes ; les travaux inscrits donnent la priorité à la sécurité et aux engagements pris en début de mandat :

TRAVAUX de VOIRIE et de SECURITE :

- aménagement de la route de VELET favorisant la sécurité avec création d'espaces de stationnement répartis en deux endroits et un passage surélevé à l'entrée de l'agglomération
- dernière tranche de travaux pour création de trottoir rue de Sonjour
- réfection totale de la cour de l'école

TRAVAUX D'OPTIMISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

L'installation communale d'éclairage public rue de la Liberté sera remplacée par des luminaires équipés de lampes à vapeur de sodium afin de générer une économie d'énergie et se séparer de lampes à grosse consommation.

ACQUISITION DE MATERIEL :

- Acquisition de matériel informatique à l'école : l'ordinateur de Mme Christine ROY, Directrice du RPI, sera remplacé par un matériel plus performant et mieux adapté au matériel de l'école numérique.
- Remplacement d'un extincteur salle polyvalente

Pour information :

- un comptage sera de nouveau installé rue de la chenille afin de vérifier la fréquentation de cette rue
- le loto d'été sera organisé le 30 juin 2013